



DISTRIBUTION DES « SACS TRANSPARENTS » DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À GRANVILLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 MAI 2021

A partir du 26 mai et jusqu'au 30 juin 2021, 10 ambassadeurs du tri de Granville Terre et Mer effectueront du porte à porte pour rappeler les consignes de tri des déchets aux Granvillais et leur distribuer des rouleaux de sacs transparents de collecte des ordures ménagères.

Dix agents ont été recrutés par GTM (5 hommes et 5 femmes) pour diffuser 30 000 rouleaux, soit 600 000 sacs translucides dans les foyers Granvillais afin de leur permettre de trier plus et mieux.

Ils reçoivent une formation et une visite au Centre de tri de Villedieu est prévue pour bien comprendre le parcours des déchets.

Chaque foyer recevra 3 rouleaux de 20 sacs (2 volumes au choix : 30 litres et 50 litres) et un guide de tri des déchets complet. Le passage des ambassadeurs de tri sera l'occasion de répondre aux questions des usagers. Bien entendu, les gestes barrières seront respectés lors de ces passages.

Ces sacs poubelles translucides permettent de contrôler les déchets présentés et ainsi refuser ceux jugés « non-conformes », c'est-à-dire que les sacs non triés au préalable ne seront pas collectés.

Rappel : les emballages, les papiers et les verres doivent être déposés dans les points d'apport volontaire prévus à cet effet.

Des animations sont également prévues en habitat collectif pour expliquer et inciter les habitants à trier et à utiliser les sacs transparents.

En cas d'absence au domicile des habitants, les ambassadeurs du tri laisseront un avis de passage avec les nouvelles consignes à suivre. Les habitants pourront alors se rendre à la permanence de distribution de sacs transparents qui aura lieu à l'ancienne école Pierre et Marie Curie, rue Saint-Nicolas à Granville du 26 mai au 23 juillet, les mercredis et vendredis de 10 h à 18 h 30 et les samedis de 9 h à 13 h.

Des rouleaux de sacs transparents seront disponibles gratuitement à partir du 26 juillet et tout au long de l'année en mairie, au centre social de l'Agora et au siège de Granville Terre & Mer gratuitement. Les usagers pourront également utiliser des sacs transparents achetés dans le commerce.

L'utilisation des sacs transparents sera effective dès le 1^{er} juillet 2021. Les ordures ménagères présentées à la collecte en sacs opaques feront l'objet d'une information pour rappeler les nouvelles consignes. En cas de non-utilisation des sacs transparents après un certain délai, les sacs ne seront pas collectés.

Des contrôles de bonne utilisation des sacs transparents sont prévus pour vérifier le tri des déchets. En cas de mauvais tri ou d'absence de tri, les usagers en seront informés pour rectifier leurs erreurs ou oublis. Au-delà de plusieurs semaines d'usage, les sacs mal triés ou pas triés seront refusés à la collecte.

Pour rappel, cette utilisation des sacs transparents a été mise en place depuis plusieurs années à l'aire d'accueil des gens du voyage à Granville.